



CTSD du BAS-RHIN SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur l'inspecteur adjoint, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique départemental,

Nous émettons tout d'abord le souhait que nous réussissions à travailler ensemble pour que nos expertises, nos réflexions, nos échanges contribuent à améliorer réellement et au bénéfice de toutes et de tous le fonctionnement de notre Ecole.

Comme vous le savez, le début de l'année a été particulièrement chaotique pour l'ensemble des usagers de l'Éducation Nationale.

En déposant une alerte sociale au mois de décembre, le Sgen-CFDT Alsace vous alertait sur le fait que la colère montait et que le système était au bord de l'explosion. Nous avons été partiellement entendus puisque des mesures cohérentes ont été actées afin d'alléger les tâches des directrices et des directeurs notamment, même si la colère ne les concernait pas exclusivement.

Malheureusement, c'était sans compter, dès le 31 décembre, puis le 2 janvier, puis le 5, puis le 12, sur l'habileté ministérielle à mettre le feu au poudre en annonçant dans la presse et du jour au lendemain la énième version du protocole, devenu cette fois-ci intenable.

Le très large appel à la grève du 13 janvier et le très fort soutien qu'il a reçu parmi les enseignants, les personnels de vie scolaire, de direction et d'inspection, et parmi les parents d'élèves également, démontre que le système est arrivé à son point de rupture. Ni les personnels, ni les parents ne croient plus au fonctionnement vertueux du service public de l'Éducation Nationale. Ce mouvement est sans aucun doute le révélateur d'une crise de confiance multidimensionnelle qui traduit un malaise réel et sérieux.

Les promesses faites à nos représentants nationaux par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation Nationale constituent un début de réponse aux attentes qui sont nombreuses et ne concernent pas seulement les mesures sanitaires. Elles doivent se concrétiser dans le quotidien des collègues, par l'amélioration de leurs conditions de travail

Les masques chirurgicaux et FFP2 commencent à arriver dans les écoles, grâce aux directeurs et directrices qui se déplacent pour les chercher dans les inspections. On ne peut s'empêcher, cependant, de se demander si on se moque de nous, lorsqu'on nous livre des masques FFP2 de chantier...

Nous nous réjouissons aussi qu'une vingtaine de professeurs des écoles ait été recrutée sur liste complémentaire dans notre académie. Ils ne représentent néanmoins qu'un demi-enseignant par circonscription... Quant au recrutement de contractuels, nous savons que vous peinez à trouver des candidats. Que pouvez-vous leur proposer pour qu'ils soient plus nombreux ?

Ensuite, quand les directrices et les directeurs d'école pourront-ils compter sur le recrutement de « personnels de service d'appui » selon les mots mêmes du ministre. Notons que si la grève a été très suivie partout, elle l'a été massivement dans nos écoles. Il faut dire que les termes du protocole 2022 font peser sur les directeurs une pression inacceptable et une surcharge de travail intenable qui les mobilise souvent bien en-dehors des heures de travail, y compris les weekends. Cela impacte forcément le fonctionnement des écoles, allant parfois jusqu'à les paralyser.

N'oublions pas non plus les décharges des directeurs des écoles de moins de quatre classes, qui servent de variable d'ajustement pour pallier le manque de remplaçants et ne sont pas assurées.

Le Sgen-CFDT demande depuis des années que les élèves d'ULIS, qui sont intégrés en classe ordinaire une partie du temps, soient pris en compte dans le calcul des effectifs, car ce sont des élèves à part entière de l'établissement. D'autant plus lorsque certains d'entre eux se retrouvent en ULIS faute de place en IME ou en ITEP.

Le Sgen-CFDT revendique également, dans les mesures de carte scolaire, la prise en compte des situations des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves en situation de handicap, à la fois pour que ces enfants soient accueillis dans de bonnes conditions, mais aussi pour le bien des autres élèves de la classe et de leur enseignant. Cela est très compliqué dans une classe de 28 ou 30 élèves. Nous demandons solennellement, pour ces écoles qui accueillent des élèves dans des situations très particulières, un encadrement à la baisse des effectifs de l'école. Le CHSCTD67 vous alerte régulièrement sur l'augmentation du nombre de ces situations. Monsieur le Directeur Académique, il est temps d'entendre la souffrance des collègues et de prendre en compte leurs appels à l'aide.

Pour terminer, à la lecture des documents de travail sur la préparation de rentrée, nous constatons, comme l'année dernière, que l'attribution des moyens fait totalement abstraction de la crise et de ses conséquences sur les apprentissages. Et pourtant les besoins sont réels, tant en terme d'accompagnement pédagogique, que de suivi psychosocial et de soutien administratif. Après deux ans de crise, il serait temps que notre ministère l'admette et fasse sien le « quoi qu'il en coûte » présidentiel.

Strasbourg, le 28 janvier 2022